

LA DYNAMIQUE DE LA CONSCIENCE CORPORELLE AU COURS DU VIEILLISSEMENT



FORMATRICE

Madame **Geneviève PONTON**, Psychomotricienne, Formatrice et Consultante dans le domaine de la santé et de l'éducation. gponton@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens. Aucun prérequis spécifique.

PRÉSENTATION

Nos sociétés vivent une accélération considérable de la longévité. Nous n'avons pas encore de recul sur l'accompagnement de l'évolution du 4^e âge. Nous associons trop rapidement le vieillissement à l'âge, alors que vieillir est un processus inhérent à la manière dont chacun de nous traverse le temps. En psychomotricité, nous considérons le vieillissement comme une « dynamique » et non comme une réduction des fonctions de l'organisme. Nous lisons trop souvent dans la littérature médicale le mot « perte » pour décrire les troubles associés à la vieillesse. Si nous vivons l'âge comme une perte de contrôle, nous nous empêchons de voir l'intelligence adaptative à l'œuvre du temps. La lecture psychomotrice prend appui sur la biographie de la personne. Qu'est-ce que l'histoire du sujet nous enseigne pour aider la personne à trouver en elle les moyens singuliers qui lui permettront de faire face aux contraintes de cette dernière étape de la vie ? La conscience corporelle est la trame par laquelle l'expérience subjective tisse la structure neuronale plastique et réinvente sans limites les moyens pour s'adapter et survivre. Vieillir est un acte.

OBJECTIFS

Expérimenter les moyens par lesquels se maintient ou se restaure la verticalité au cours du vieillissement.

Reconnaître les différentes formes d'expression des troubles proprioceptifs exprimés lors du vieillissement au regard de l'équilibre, la relation à l'espace et la conscience de soi.

Repérer chez la personne observée, les potentialités psychomotrices et les freins à leur activation.

Construire les moyens psychomoteurs d'un accompagnement individuel et collectif.

Identifier les troubles de la conscience corporelle associés aux différentes pathologies liées au vieillissement (troubles sensitifs, sensoriels, neurologiques, de l'équilibre et de la marche, cognitifs, ostéo-articulaires...).

Reconnaître et comprendre la problématique de la personne observée à partir de l'analyse des moyens spécifiques qu'elle utilise, les stratégies adaptatives qu'elle invente.

Dégager des questionnements et conduire une réflexion reliant les expérimentations pratiques abordées, les données théoriques échangées et les problématiques cliniques émanant de l'exercice professionnel des stagiaires.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les stagiaires seront capable :

- **D'adapter ses propositions thérapeutiques au regard de sa clinique propre ;**
- **D'observer les stratégies psychomotrices** de la personne accompagnée ;
- **De reconnaître** auprès des personnes accompagnées (population clinique spécifique) les données abordées et de transposer sa compréhension des processus en jeu ;
- **D'élaborer un projet d'accompagnement** de la personne lui permettant d'actualiser ses potentialités afin de construire son autonomie ;
- **De développer des moyens adaptés** à la personne accompagnée pour l'évolution de la conscience corporelle au cours du vieillissement ;
- **De construire des propositions de pratiques corporelles** respectant la logique organique du mouvement autant que la subjectivité de la personne accompagnée et favorisant son expressivité.

CONTENU DE LA FORMATION

Première session

Approche corporelle pratique dans une exploration des thèmes :

- La perception de l'espace et son rapport à la mobilité ;
- Les enveloppements et la conscience de l'unité ;
- Les schèmes de mouvements lors des changements de niveaux (couché – assis – debout - relever du sol) ;
- La dynamique de l'axe vertébral : coordination par les schèmes spirales ; regard et axialité.

Travail d'observation :

- Analyse posturale et gestuelle, considérations anatomiques ;
- Repérage des stratégies individuelles dans les différentes réalisations.

Réflexion théorico-clinique :

- Le syndrome post chute et la peur du vide, les conséquences proprioceptives de l'immobilisation prolongée ;
- Les troubles du schéma corporel au cours de troubles neurologiques ;
- Les troubles tonico-émotionnels et la réactivation des trois angoisses.

Synthèse et mise en place de microprojets de recherche pour le temps d'intersession.

Deuxième session

Approche corporelle pratique dans une exploration des thèmes : les appuis, l'évolution de l'équilibre et de la marche au regard du syndrome post-chute, des troubles neurologiques (AVC et Parkinson) et cognitifs.

Accompagnement et approfondissement de la réflexion à partir des dossiers, préparation d'une élaboration clinique en vue d'une restitution institutionnelle.

Illustration par des vidéos des données abordées.

Apports théoriques la plasticité neuronale, la communication avec les personnes présentant des troubles cognitifs.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Explorations personnelles en ateliers corporels avec mises en situations pratiques ;
- Documentation : planches anatomiques, support théorique, articles et vidéos ;
- Micro-projet clinique personnel, élaboré en intersessions sur le lieu professionnel et présentés à l'ensemble du groupe. Analyse commune de la démarche ;
- Temps d'échanges et réflexion théorico-clinique mettant en lien les explorations pratiques et les expériences professionnelles (témoignages, questionnements, vignettes cliniques).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation organisée sur 42h, en 2 sessions de 3 jours chacune (21h de présentiel par session) pour un groupe de 14 participants maximum.

2018 : Les 24, 25 et 26 mai puis les 27, 28, et 29 septembre 2018.

LIEU : « Ateliers du Cami Salié » - 21 rue des Palombes – 64000 PAU.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1140 € TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 600 € TTC (165 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 500 € TTC (135 € d'arrhes).
- Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)